

Infirmiers : des attentes concernant l'évolution des compétences



© 2026 Les Echos Publishing

Élargissement des compétences, nouvelles responsabilités, renforcement de la coopération entre professionnels de santé... le décret du 24 décembre 2025 apporte plusieurs modifications à la profession d'infirmiers. Mais comment les professionnels de santé ont-ils accueilli ces changements ? C'est ce qu'a voulu savoir la Mutuelle d'assurance des professionnels de la santé, la MACSF, qui a interrogé 890 professionnels de santé (infirmiers, médecins, étudiants, internes et cadres de santé) sur ce point en février 2026. Première information qui ressort de ce sondage : la dynamique est globalement favorable, plus d'1 répondant sur 2 ayant une opinion positive de ces changements.

Une clarification du cadre juridique

Toutefois, la perception est différente selon les professionnels. Les médecins, les internes et les étudiants en médecine sont en effet plus réservés, s'interrogeant, par exemple, sur le partage des responsabilités, le niveau de formation requis pour certaines missions, les conditions de sécurité des prises en charge ou encore la fluidité du parcours de soins. Du côté des infirmiers, des attentes

apparaissent également en ce qui concerne la formation (80 %), la clarification du cadre juridique (77 %) et les outils d'aide à la décision, de traçabilité et de coordination (59 %).

Pour consulter l'étude : www.macsf.fr

[Décret n° 2025-1306 du 24 décembre 2025, JO du 26](#)

© 2026 Les Echos Publishing